



L'entreprise vaudoise SenseFly, qui commercialise des drones à usage professionnel, est passée en sept ans de 2 à 130 employés. La société a été parmi les premières à recevoir le nouveau label Scale-Up Vaud. (SENSEFLY)

Les sociétés vaudoises innovantes bénéficient d'un nouveau soutien

PROMOTION Innovaud a lancé Scale-Up, le premier programme de soutien aux sociétés en forte croissance et existant depuis au moins trois ans

GHISLAINE BLOCH
@BlochGhislaine

Pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises technologiques à fort potentiel, Innovaud – une initiative de l'Etat de Vaud chargée de soutenir l'innovation dans le canton – a annoncé le lancement du programme Scale-Up Vaud. Une première en Suisse.

Les entreprises innovantes, d'au moins dix employés, avec une croissance des emplois annuels de 20% en moyenne et existant depuis au moins trois ans, seront désormais qualifiées de scale-up. «Cette appellation concernera aussi bien des start-up que des PME», a précisé Rémi Walbaum, président d'Innovaud.

Le terme de start-up inadapté

Le terme de scale-up conviendrait d'ailleurs mieux à certaines jeunes sociétés qui ne veulent plus être assimilées à des start-up. Le terme aurait même une connotation négative pour quelques-unes d'entre elles. «Nous avons des problématiques différentes de celles rencontrées lorsque nous étions une start-up», a noté mardi à Lausanne Nicolas Durand, fondateur de la société Abionic, qui développe des appareils de diagnostic rapide à partir d'une goutte de sang.

Les ressources destinées à l'entrepreneuriat ont tendance à se concentrer

sur les phases de démarrage des entreprises. Le nouveau programme vaudois comble cette lacune pour les sociétés ayant dépassé ce stade. Il soutiendra ces entreprises en promouvant leurs activités, en les positionnant face à leurs interlocuteurs et en attirant l'attention des clients, des médias et des investisseurs potentiels.

20%
C'est la croissance annuelle d'effectifs minimum que doit avoir une société pour être admise dans le programme Scale-Up Vaud.

«Cette appellation concernera aussi bien des start-up que des PME»

RÉMI WALBAUM, PRÉSIDENT D'INNOVAUD

Des rencontres seront également organisées entre ces différentes scale-up afin qu'elles puissent partager leurs expériences et leurs pratiques. «Cette initiative devrait renforcer l'ancrage des sociétés déjà présentes, le tissu économique et pourrait également attirer des entreprises étrangères dans le canton de Vaud», prévoit Patrick Barbey, directeur d'Innovaud. Le

concept n'est toutefois pas nouveau. Innovaud s'est notamment inspirée du modèle mis en place au Babson College aux Etats-Unis.

Problématiques liées à l'emploi

«A part Logitech, peu de sociétés ont créé beaucoup d'emplois ces dernières années dans la région. Il faut désormais agir vite par rapport à la concurrence étrangère», a souligné, pour sa part, Jean-Philippe Lallement, directeur de l'EPFL Innovation Park. Cette nouvelle initiative pourrait y participer.

Quelques sociétés ont déjà été sélectionnées et figurent parmi les premières scale-up vaudoises. Parmi elles, on peut citer Abionic, Atracsys, DomoSafety, Elite, NetGuardians, Nextthink, Pix4D, SenseFly et Sophia Genetics. Une dizaine d'autres entreprises devraient les rejoindre d'ici à la fin de l'année.

Toutes ces sociétés, dont certaines étaient présentes mardi à Lausanne, semblent particulièrement concernées par les questions de recrutement ou par l'octroi de permis de travail. «Nous avons des difficultés à trouver des vendeurs de logiciels financiers», a souligné Raffael Maio, directeur opérationnel de NetGuardians, une société de 33 personnes active dans l'analyse des données dans le domaine financier. «Nous cherchons à nous recruter et réussir notre ancrage social», dit pour sa part Jean-Christophe Zufferey, directeur de SenseFly, une entreprise qui commercialise des drones à usage professionnel et qui est passée en sept ans de 2 à 130 personnes. ■

MAIS ENCORE

Deux spin-off des EPF remportent la finale de Venture Kick
La spin-off de l'EPFZ PharmBiome et la spin-off de l'EPFL Younergy ont remporté la finale de Venture Kick, à savoir 130 000 francs chacune. PharmBiome développe un nouveau traitement des infections intestinales. Quant à Younergy, elle conçoit et installe des systèmes solaires photovoltaïques sur les toits des maisons sans paiement initial. En échange du courant produit par le système, le client paie un abonnement périodique à Younergy. LT

Le droit suisse à l'heure du tout numérique

SERVICES JURIDIQUES La Swiss LegalTech Association vise à favoriser l'éclosion d'un écosystème rassemblant des spécialistes des technologies utilisées dans le domaine juridique, des avocats, des créateurs de start-up ou des académiciens

YVES HULMANN, ZÜRICH
@yveshulmann

C'est dans le sous-sol d'un espace de travail utilisé par des développeurs ou designers que le coup d'envoi de la Swiss LegalTech Association (SLTA) a été donné mercredi dernier à Zurich. Une brève présentation de l'association, suivie d'exposés pointus consacrés à la technologie blockchain devant un public attentif assis sur des bancs à servi de toile de fond au lancement de l'organisation.

Sans but lucratif, elle entend créer un «écosystème» rassemblant à la fois des avocats, entrepreneurs, investisseurs ou représentants du monde académique.

Sans surprise, les deux cofondateurs de l'association ont un lien étroit avec l'univers des nouvelles technologies. Antoine Verdon, juriste de formation, a créé Centralway Ventures, la première société de capital-risque en Suisse exclusivement dédiée aux technologies financières. Actuellement, il est en train de lancer LegalHub, une plateforme qui permet à n'importe qui de créer des documents légaux ou d'élaborer des contrats à faibles coûts. De son côté, Christoph Küng, auparavant expert en fiscalité auprès de l'une des «Big 4» du conseil et de la révision et à la Banque Cantonale de Zurich, a, lui, créé la société Skuani, une plateforme mettant en relation les clients avec des experts du domaine juridique.

Plusieurs objectifs

SLTA se fixe plusieurs objectifs. Elle veut, d'une part, apporter un soutien aux juristes ou cabinets d'avocats en les aidant à avoir une meilleure compréhension du marché des technologies utilisées dans le domaine du droit. Aux yeux de ses fondateurs, le secteur des services juridiques est entré dans une phase de transformation en profondeur, alors qu'un nombre toujours plus important de tâches simples seront toujours plus souvent automatisées, également dans ce domaine.

D'autre part, l'association entend représenter ce secteur en étant consultée lors de la mise sur pied de changements législatifs concernant ses activités.

«Nous pouvons jouer un rôle d'interlocuteur entre le domaine du droit et celui de la technologie», explique Antoine Verdon. Parmi les sujets d'actualité relativement simples, il cite les enjeux liés à l'identité numérique, à la protection des données ou encore à la création et à la gestion de contrats largement standardisés.

Des contrats de machines à machines

Les services juridiques sont aussi affectés par les grandes tendances actuelles sur le plan technologique. C'est le cas de l'intelligence artificielle, du traitement des données à large échelle (Big Data), de la technologie blockchain (notamment utilisée pour la monnaie virtuelle bitcoin) ou encore les contrats intelligents (smart contracts) rendus possibles grâce à cette dernière.

Le secteur des services juridiques est entré dans une phase de transformation en profondeur

A plus long terme, des questions plus complexes se poseront avec l'automatisation grandissante d'un nombre élevé de transactions. «Quand des machines interagiront avec d'autres machines, générant aussi parfois elles-mêmes des contrats, il faudra aussi régler ces questions sur le plan juridique, définir quel est leur statut. Il en ira de même pour les organisations virtuelles capables de prendre par elles-mêmes des décisions, à l'exemple du projet DAO», illustre-t-il.

Pratiquement, l'association peut déjà compter sur le soutien d'entreprises ou d'études d'avocats. Outre les deux cofondateurs, sa direction compte quatre autres membres. Il s'agit de Marc Bloch Sommer, directeur de Swisslex; Dominique Gottret, juriste actif dans le domaine des start-up; Nils Harbeke, expert en fiscalité ainsi que Louis Burrus, partenaire chez Schellenberg Wittmer à Genève.

S'y ajoute un comité de conseil, incluant à la fois des représentants de cabinets d'avocats, politiques, à l'exemple du conseiller national radical valaisan Philippe Nantermod, ou des personnes issues de la finance. L'association prévoit d'organiser régulièrement des rencontres à la fois à Genève et à Zurich. ■

PANORAMA

Apple Pay sera disponible dès cet été en Suisse

Après la Grande-Bretagne, Apple Pay sera disponible l'été prochain en Suisse et en France. En terres helvétiques, le service de paiement sans contact d'Apple sera dans un premier temps réservé aux cartes Visa des émetteurs Bonuscard, Cornercard et Swissbankers. Sur son site internet mis à jour mardi, Apple Pay mentionne, outre ses deux partenaires globaux pour les cartes de crédit Visa et Mastercard, plusieurs détaillants aux caisses desquels son système pourra «bientôt» être utilisé. Y figurent notamment les détaillants Lidl, Aldi, Spar, ainsi que les kiosques de Valora, entre autres. Apple Pay fonctionne en complément avec l'application Wallet des iPhone et iPad, laquelle permet de stocker des billets, des cartes d'embarquement ou de fidélité. Le logiciel peut aussi prendre en charge des cartes de crédit. ATS

Bond des échanges entre l'Union européenne et l'Iran

Les échanges commerciaux entre l'Union européenne et l'Iran ont bondi de 22% dans le sillage de la levée des sanctions liée à l'accord sur le nucléaire iranien, s'est félicitée mardi la haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini. La responsable s'exprimait lors d'un point de presse donné lors d'une visite en Norvège. Après des années d'embargo, l'Iran a obtenu un allègement partiel, effectif depuis le 16 janvier, des sanctions économiques occidentales en échange d'une mise au pas de son programme nucléaire. L'Iran se plaint cependant que les grandes banques internationales, en particulier européennes, rechignent à faire des affaires avec lui par peur de mesures punitives américaines. ATS

Bluefactory obtient un prêt du canton de Fribourg

Quartier d'innovation révolutionnaire ou coquille vide? Le Grand Conseil fribourgeois est agacé par le laborieux démarrage de Bluefactory, sur le site de l'ex-brasserie Cardinal à Fribourg. Mais il accorde un prêt de 5 millions de francs pour le maintenir à flot. L'entreprise qui exploite le parc technologique attend une aide du même montant de la Ville de Fribourg, qui est actionnaire comme le canton. Ce soutien doit lui permettre de tenir le coup en attendant de devenir rentable, ce qui ne devrait pas arriver avant 2023. L'an dernier, Bluefactory s'est retrouvée avec un manque de financement de 635 000 francs. L'entreprise a été créée en 2014 pour gérer ce site de 60 000 mètres carrés. A terme, l'objectif est d'abriter 2500 employés. Pour l'instant, environ 200 personnes y travaillent. ATS

Extension d'une carrière vaudoise d'Holcim autorisée

Le canton de Vaud accepte que l'entreprise Holcim installée à Eclépens exploite la carrière de La Birette sur le massif du Mormont. Au grand dam des défenseurs de l'environnement. Cette extension de la carrière du Mormont doit permettre au cimentier d'augmenter sa capacité de production. Une décision qu'Holcim dit accueillir avec «grande satisfaction» et qui doit assurer la pérennité de l'entreprise vaudoise jusqu'en 2029. «La production locale de ciment permettra de répondre à un besoin soutenu en matériaux de construction généré par la croissance démographique dans le canton [...]», a communiqué mardi le cimentier. Du côté des défenseurs de l'environnement, le secrétaire exécutif de Pro Natura Vaud, Michel Bongard, a indiqué «examiner sérieusement un recours» auprès du Tribunal cantonal. ATS